



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du

Canal-de- Sault Ste. Marie

Plan directeur

2018

ÉBAUCHE
2018



Juin 2018

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Sault Ste. Marie

ÉBAUCHE de plan directeur

Résumé

Le canal de Sault Ste. Marie comporte des bâtiments historiques en grès, une écluse récréative, le dernier barrage tournant de secours du monde et un réseau de sentiers d'interprétation de la nature parcourant deux îles panoramiques sur la rivière Ste-Marie, là où celle-ci traverse le centre-ville de Sault Ste. Marie. Les rapides de la rivière Ste-Marie ont été déterminants pour les établissements humains dans la région, ayant d'abord servi d'important centre de traite et de pêche pour les peuples autochtones, puis ultérieurement comme moyen d'alimenter les aciéries et les usines de pâtes et papiers qui sonnèrent l'avènement de l'industrialisation de la ville au début du XX^e siècle.

Le canal de Sault Ste. Marie constitue le lieu récréatif préféré des résidents de la ville et attire comme un aimant les touristes qui visitent la ville. Ce lieu commence à être connu comme un espace privilégié pour la tenue d'événements communautaires et l'émergence des relations avec les partenaires autochtones offre non seulement des occasions de collaboration avec les peuples autochtones, mais aussi de présentation de leurs cultures et de leurs histoires respectives. Des investissements importants relatifs aux bâtiments patrimoniaux et à d'autres infrastructures du site créeront des opportunités de développement de nouveaux programmes et services et de nouvelles installations, qui permettront d'améliorer l'expérience des visiteurs du site.

Les trois grandes stratégies pour le plan directeur de dix ans sont axées sur ce qui suit :

- La réhabilitation et la revitalisation des infrastructures, afin de construire une fondation solide pour l'avenir du site;
- La consolidation des relations avec les partenaires des Premières nations et Métis; et
- La bonification de l'expérience sur le site afin d'augmenter le nombre des visites et de créer un espace communautaire dynamique.

Le fait de travailler en collaboration avec les partenaires des Premières nations et Métis, les organisations touristiques locales et régionales, les attractions culturelles, la Ville de Sault Ste. Marie, les entreprises et organisations de la ville, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, sera un facteur déterminant pour le succès du site, en permettant de diversifier l'offre du site et d'élargir la portée de celui-ci. L'investissement dans les infrastructures s'accompagne de la possibilité de transformer le canal de Sault Ste. Marie afin de mieux répondre aux besoins des visiteurs, d'en assurer la durabilité et d'améliorer l'offre touristique tant auprès de la communauté locale qu'auprès de la région du nord de l'Ontario.

Table des matières

Résumé.....	ii
1.0 Introduction.....	1
2.0 Signification du lieu historique national du canal-de-Sault Ste. Marie ...	4
3.0 Contexte de planification	4
4.0 Vision.....	5
5.0 Stratégies-clés	6
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	10

Cartes

Carte 1 : Cadre régionale	2
Carte 2 : Lieu historique national du Canada du canal-de-Sault Ste. Marie..	3

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires protégées du patrimoine naturel et de lieux historiques dans le monde. L'agence a pour mandat de protéger et de présenter des endroits pour le bénéfice et le plaisir des générations actuelles et futures. Axés sur le futur, les plans directeurs de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal patrimonial et lieu historique national administré par Parcs Canada soutiennent la vision de l'Agence :

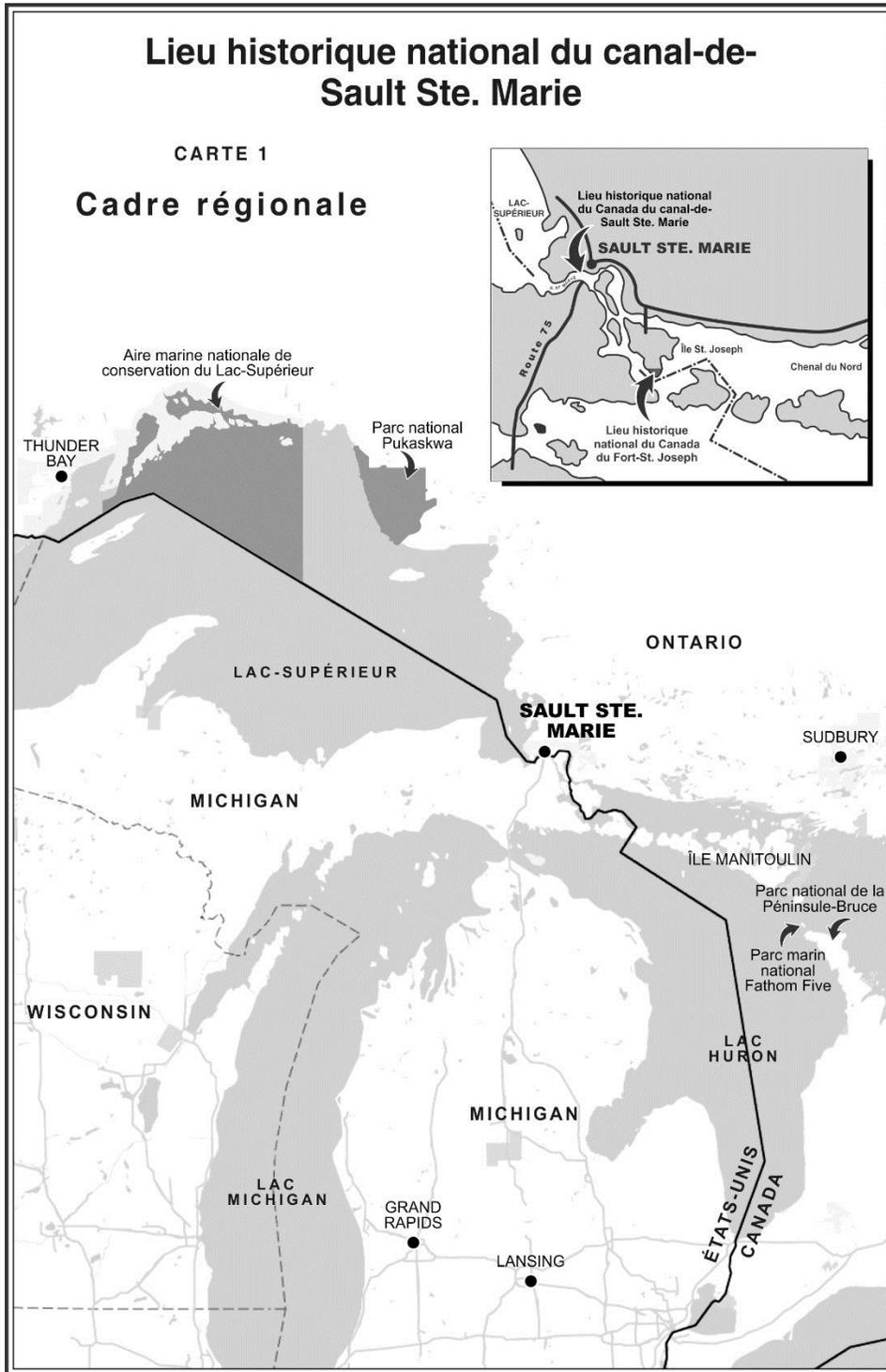
Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix dans la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada a l'obligation de préparer un plan directeur pour les lieux historiques nationaux administrés par l'Agence. Le *Plan directeur du lieu historique national du Canada du canal de Sault Ste. Marie*, une fois approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au parlement, garantit la responsabilité de Parcs Canada envers les Canadiens et Canadiennes, en décrivant comment l'équipe de direction de ce lieu historique obtiendra des résultats mesurables qui appuieront le mandat de l'Agence.

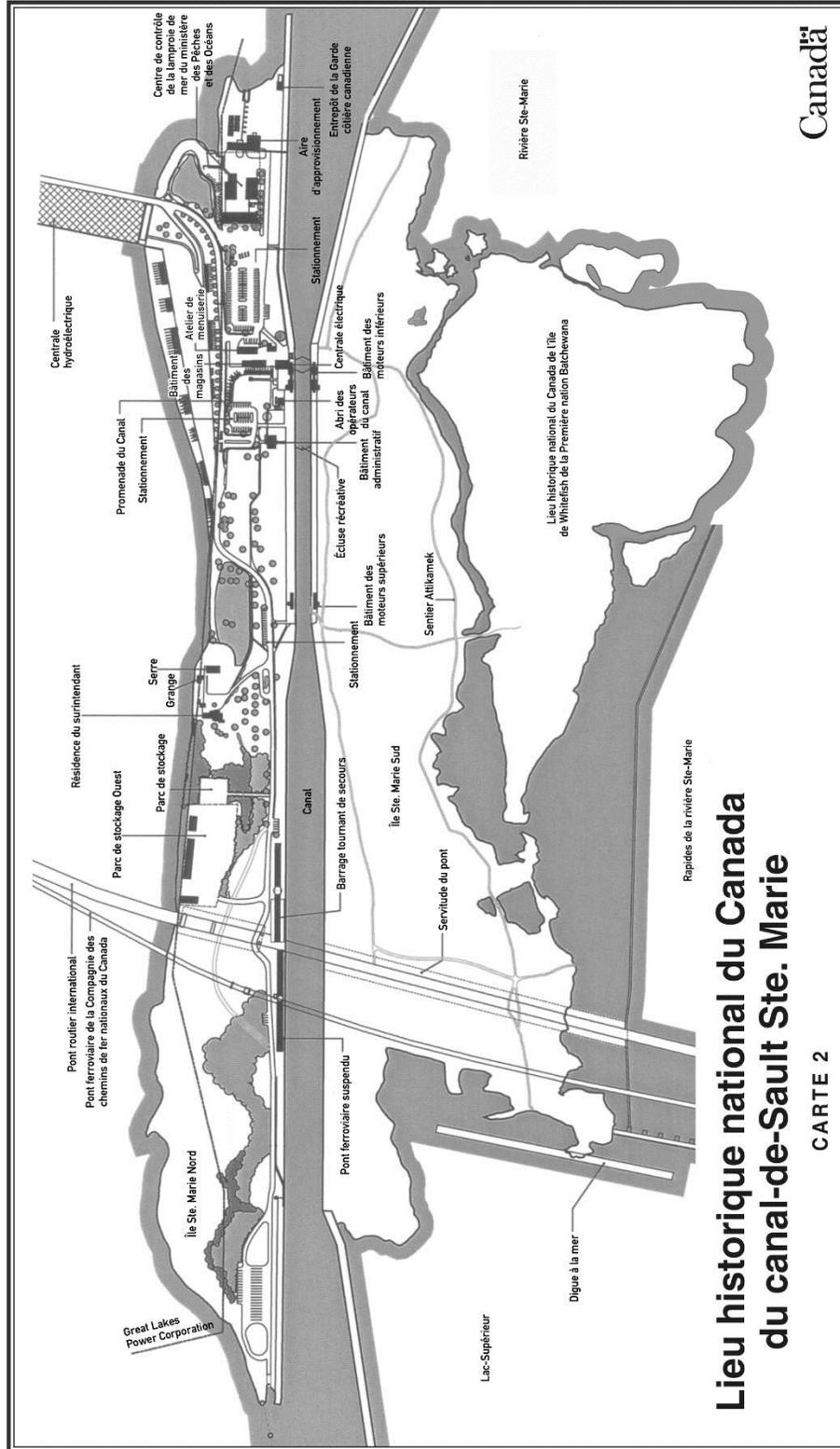
Les Canadiens, y compris les peuples autochtones, ont été appelés à participer à la préparation du plan directeur et ont contribué à façonner l'orientation future du lieu historique national. Le plan directeur établit une orientation stratégique claire pour la gestion et le fonctionnement du lieu historique du Canada du canal de Sault Ste. Marie en arrimant une vision à des stratégies clés et à des objectifs. Parcs Canada produira un rapport annuel sur le progrès qu'elle a réalisé pour atteindre les objectifs du plan et révisera le plan tous les dix ans, ou plus rapidement au besoin.

Le plan ne constitue pas une fin en soi. Parcs Canada entretiendra un dialogue ouvert sur la mise en œuvre du plan directeur, afin de s'assurer que celui-ci reste pertinent et significatif. Le plan servira d'élément fédérateur pour un engagement continu dans la gestion du lieu historique national du canal de Sault Ste. Marie pour les années à venir.

Carte 1 : Cadre régionale



Carte 2 : Lieu historique national du Canada du canal-de-Sault Ste. Marie



2.0 Signification du lieu historique national du canal de Sault Ste. Marie

Le lieu historique national du Canada du canal de Sault Ste. Marie a été désigné Lieu historique national en 1987. Ouvert officiellement à la circulation en septembre 1895, le canal de navigation de Sault Ste. Marie constituait le dernier maillon de la voie navigable entièrement canadienne qui longeait sur plus de 3 500 kilomètres le réseau des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Le canal a été exploité commercialement durant plus de 80 ans, jusqu'en 1979, où il fut transféré à Parcs Canada, en signe de reconnaissance de sa valeur patrimoniale en tant que canal historique.

Le canal de Sault Ste. Marie est une commémoration du thème « Économies en développement » du Plan de réseau des lieux historiques nationaux du Canada. Les sous-thèmes applicables sont « Technologie et ingénierie » et « Communications et transport ».

Les ressources culturelles significatives au point de vue national sont la centrale électrique, le barrage tournant de secours, les ressources archéologiques associées à la construction et à l'exploitation de la centrale électrique et du barrage tournant de secours, ainsi que toutes les machines, les modèles et les dessins associés à ces structures administrées par Parcs Canada.

Le site de 47,3 hectares consiste en deux îles flanquant l'écluse récréative. Le terrain ressemblant à un parc comprend des pelouses impeccables ainsi que des zones naturelles associant divers arbustes, des peupliers et des zones humides abritant une faune et une flore diversifiées, et offre un décor magnifique aux sentiers sillonnant les îles Ste-Marie Nord et Sud.

3.0 Contexte de planification

Le canal de Sault Ste. Marie est situé au centre-ville de Sault Ste. Marie, une ville abritant une population de 75 000 habitants. Placée sur la frontière internationale et entre le Lac Supérieur et le Lac Huron, la ville est stratégiquement située au principal point d'entrée en Ontario depuis le Midwest des États-Unis. Sault Ste. Marie (Michigan), une ville de 14 000 habitants, du côté américain de la frontière, présente un réseau de canaux à quatre écluses, qui accueille toute la navigation commerciale des Grands Lacs.

Le site reçoit environ 100 000 visiteurs par voie terrestre et 60 000 visiteurs par voie maritime chaque année. L'écluse récréative est ouverte de la mi-mai à la mi-octobre et constitue la principale attraction du site, attirant des visiteurs de tout âge qui veulent voir les bateaux écluser. Parcs Canada accueille chaque année plusieurs événements, et des parties tierces et des partenaires autochtones commencent à utiliser le lieu pour des activités ou des rassemblements. Ce site est très populaire auprès des résidents locaux qui s'y adonnent à des activités récréatives comme la marche, la course, le vélo, l'observation des oiseaux, ou y organisent des pique-niques; les rapides sont également des lieux privilégiés pour la pêche, fréquentés tant par la communauté locale que les visiteurs. Le site offre un programme de location bien établi pour des séances de photos de mariage et des cérémonies, ainsi que divers programmes éducatifs pour les élèves du primaire et du secondaire. Avec les investissements récents et en cours pour les infrastructures du site, l'on prévoit que la programmation n'ira qu'en se bonifiant à l'avenir, à mesure que le site

devient mieux équipé pour accueillir des activités extérieures et des événements plus ambitieux.

Au nord du canal se trouve un complexe industriel qui, au cours de l'histoire, a inclu des bâtiments associés à la production de pâtes et papiers, et d'acier. Les centrales électriques sont encore debout aujourd'hui et la zone industrielle environnante a subi des transformations dans les dernières années, principalement liées à la réutilisation des bâtiments industriels vacants qui accueillent désormais des restaurants ou des salles de concert.

La Première Nation Batchewana détient, exploite et administre le lieu historique national de l'île de Whitefish, une île qui s'étend directement au sud du canal, reliée aux terres bordant le canal par un réseau de sentiers. L'île, qui sert de station de pêche et de lieu d'occupation humaine durant des centaines d'années, se trouve aujourd'hui aux toutes premières étapes d'un plan qui compte plusieurs phases et vise à présenter l'histoire et la culture de la Première nation locale au moyen de reconstructions de villages avant et après le contact avec les Européens, d'une signalisation d'interprétation et de programmes d'éducation.

Les relations avec la Première nation Batchewana et les Métis à Sault Ste. Marie constituent une priorité pour Parcs Canada et des protocoles d'entente ont récemment été élaborés en vue de cultiver ces relations et favoriser une collaboration accrue sur le site.

Transformation du site par le biais du concept de centre historique

Le centre historique du site consiste en un complexe de bâtiments et d'infrastructures adjacents à l'écluse récréative qui se prête à constituer le point focal des expériences offertes aux visiteurs futurs. De nombreuses études ont contribué à l'élaboration d'un concept pour le centre historique. Ce concept propose de réinvestir et de réutiliser les bâtiments de cette zone en vue de créer de nouveaux programmes et services, et de nouvelles installations; d'améliorer l'expérience de découverte au moment d'arriver au canal de Sault Ste. Marie; et de faire en sorte de pouvoir travailler avec des parties tierces sur le site afin d'améliorer l'expérience du visiteur et d'augmenter le nombre des opportunités d'affaires et le niveau de génération de revenu.

4.0 Vision

La vision ici présentée exprime l'état souhaité du lieu historique national du canal de Sault Ste. Marie dans 15 ans.

Situé en périphérie du centre-ville de Sault Ste. Marie sur les berges des rapides de la rivière Ste-Marie, s'étend un lieu à l'histoire longuement et étroitement liée à celle des Premières nations et des peuples Métis. Le site des rapides constitua un important centre de pêche et de traite durant plusieurs milliers d'années. Au cours des siècles, ces eaux turbulentes furent parcourues par des pêcheurs émérites, des explorateurs intrépides et de robustes trappeurs, avant d'être exploitées pour produire de l'électricité dans le but de transformer le petit établissement humain en une ville industrielle. La construction d'un système innovant d'écluses permit le passage de navires commerciaux et l'accélération du développement de la région.

Le canal de Sault Ste. Marie témoigne de l'ingéniosité et des réalisations techniques canadiennes. L'écluse qui fut à une époque la plus longue au monde, constitue le dernier chaînon d'une voie navigable entièrement canadienne en reliant l'océan Atlantique à l'intérieur du pays, et contribue à la croissance d'une nation.

Le lieu historique national du Canal-de-Sault Ste. Marie sera :

- *un ensemble de bâtiments historiques et de ressources culturelles qui commémorent l'intégrité du lieu et offrent des occasions exceptionnelles pour apprendre et profiter;*
- *une destination bénéficiant d'une bonne promotion et chaleureuse avec un sens aigu de l'accueil et une variété d'éléments d'interprétation pour mobiliser les visiteurs;*
- *un endroit où les visiteurs peuvent participer à des programmes novateurs et à des expositions interactives dans des bâtiments patrimoniaux restaurés;*
- *une attraction touristique régionale importante offrant des expériences variées aux visiteurs comme des services de restauration, des hébergements, des activités récréatives et des espaces à louer;*
- *un endroit où l'esprit de réconciliation favorise les relations respectueuses et où l'on montre et célèbre les cultures et les histoires des Premières Nations et des Métis;*
- *un lieu de rassemblement communautaire qui accueille des événements spéciaux et des occasions de collaboration avec des partenaires nouveaux et existants;*
- *un endroit où les visiteurs se familiarisent avec la nature et l'histoire dans un cadre semblable à un parc.*

Les magnifiques édifices de grès rouge du canal, aujourd'hui entièrement restaurés et ouverts au public, proposent des expositions interactives et une programmation innovante qui permettent de faire connaître l'histoire unique de ce lieu. Les cultures et les histoires respectives des Premières nations et des Métis sont présentées et célébrées, et grâce à un partenariat solide avec divers partenaires, le canal est devenu un lieu de rassemblement communautaire. En tant qu'importante attraction touristique dans la région, le canal offre des expériences multiples aux visiteurs, de la restauration aux logements et aux locations, sans oublier les événements spéciaux.

Il s'agit d'une véritable oasis urbaine, d'un endroit pour se détendre et s'imprégner de la nature, se promener parmi les édifices historiques et les arbres centenaires, et découvrir le patrimoine riche et diversifié de notre pays. Aujourd'hui, comme par le passé, ce lieu permet aux gens de se rassembler, de partager leurs expériences, de tisser des liens et de créer des souvenirs inoubliables.

5.0 Stratégies clés

L'orientation stratégique établie pour la gestion du lieu historique national du Canada du canal de Sault Ste. Marie prévoit trois grandes stratégies. Les grandes stratégies reflètent les opportunités exprimées par les partenaires autochtones et les parties prenantes de la communauté, et sont cohérentes avec les priorités de l'Agence Parcs Canada. Elles décrivent les orientations de la gestion du site pour les dix prochaines années en vue de concrétiser la vision. Les objectifs spécifiques sont en lien avec chacune des stratégies clés et les cibles qui leur sont associées servent à mesurer la progression tout au long de la mise en œuvre du plan directeur.

Stratégie clé n° 1: Amélioration des infrastructures - Fondation pour le futur

Cette stratégie est axée sur la transformation du site en un lieu plus engageant et intéressant, où les visiteurs se plaisent et découvrent l'histoire du Canada. Des investissements importants dans les infrastructures permettront d'améliorer l'état des bâtiments historiques afin de bonifier l'expérience des visiteurs, de respecter les priorités internes de conservation et de positionner le canal comme une attraction incontournable,

augmentant ainsi le nombre de visites et les revenus. Le site finalisé permettra une circulation des visiteurs et un accès aux bâtiments qui soient optimisés, offrant ainsi aux visiteurs une expérience inédite et stimulante du lieu historique.

Objectif n° 1.1 :

Les bâtiments patrimoniaux sont réhabilités améliorant ainsi leur état et la zone « Centre historique » du lieu est transformée de manière à réjouir les visiteurs.

Cibles :

- Le projet de stabilisation structurelle du bâtiment des magasins est finalisé en 2018.
- Le projet de stabilisation de la centrale électrique est finalisé en 2028.
- Les concepts d'éléments d'interprétation intérieurs pour le bâtiment des magasins et la centrale électrique sont finalisés en 2028.
- Les interventions visant à prévenir une plus ample dégradation structurelle de la résidence du surintendant sont finalisées en 2020.

Objectif n° 1.2 :

La réhabilitation des bâtiments patrimoniaux offre aux visiteurs la possibilité de faire l'expérience directe de la transformation du site.

Cibles :

- La satisfaction des visiteurs reste élevée durant la phase de construction, selon les données recueillies par le biais du programme national de fiche de commentaires et du registre des visiteurs.
- Des visites régulières de familiarisation avec les lieux pour des campagnes médiatiques et de médias sociaux sont organisées, et les informations relatives à la restauration du site sont intégrées à des visites guidées afin de tenir la communauté et les visiteurs du site au courant de l'avancée du projet de réhabilitation.

Objectif n° 1.3 :

Les visiteurs sentent qu'ils « arrivent » dans les lieux et se repèrent facilement en parcourant le site du canal de Sault Ste. Marie.

Cibles :

- Les éléments conçus pour conférer un sentiment d'une « arrivée » formelle sont installés à l'entrée du site (par exemple, des bannières suspendues aux lampadaires guident le visiteur dans le site et une signalisation améliorée pour l'orientation sur le site).
- Des options améliorées de transport public sont explorées aux fins de faisabilité et de détermination des partenaires potentiels avant 2023.
- Les bâtiments du site sont réutilisés de manière à en optimiser l'usage (par ex., la fonction Entretien des biens est déplacée hors du centre historique)
- Les citernes de stockage et de transfert de carburant, et les abris d'entreposage des éléments excédentaires sont supprimés, et des activités afférentes de remédiation sont effectuées avant 2028, afin de préparer l'espace à l'aménagement potentiel d'une aire d'interprétation future.

Objectif n° 1.4 :

Les équipements et artefacts historiques sur site sont évalués aux fins d'utilisation à long terme et des modes d'entreposage sont déterminés.

Cibles :

- Les problématiques de conservation et d'entreposage liées aux équipements, aux artefacts historiques et aux éléments excédentaires ont été résolues conformément à l'évaluation avant 2028.
- Les artefacts sont évalués et sont envisagés pour intégration dans les nouveaux éléments d'interprétation de la centrale électrique et du bâtiment des magasins, et font l'objet de mesures de conservation associées à leur exposition.

Stratégie-clé n° 2: Travailler en collaboration avec les partenaires des Premières nations et Métis

L'intention qui sous-tend cette stratégie est de collaborer avec les partenaires des Premières nations et Métis dans un esprit de réconciliation, afin de favoriser des relations respectueuses et de soutenir des opportunités de développement économique. Un des principaux objectifs sera la création et la production de nouvelles expériences culturelles sur site, qui raconteront l'histoire et la signification du lieu avant la construction du canal. On considère qu'une meilleure collaboration, fondée sur des accords comme les Protocoles d'entente qui ont permis de structurer les relations futures, sera mutuellement bénéfique pour les Premières nations, les Métis et Parcs Canada.

Objectif n° 2.1 :

Les buts et objectifs mutuels présentés dans les Protocoles d'entente sont atteints.

Cibles :

- Des forums de collaboration répondant aux besoins des partenaires des Premières nations et Métis sont mis en place pour approfondir les relations avec Parcs Canada.
- Les progrès relatifs à la mise en œuvre des Protocoles d'entente sont mesurés et font l'objet de rapports dans les mises à jour annuelles de la mise en œuvre du plan directeur.

Objectif n° 2.2 :

Les initiatives avec les communautés des Premières nations et Métis sont élaborées dans un esprit de réconciliation, par la reconnaissance des droits et le respect mutuels, la coopération et le partenariat.

Cibles :

- La présentation et la commémoration des histoires et cultures respectives des Premières nations et des Métis sont améliorées par l'inclusion des voix autochtones et un désir partagé d'éduquer les visiteurs relativement à l'histoire globale du lieu, qui comprend les terres autour du canal.
- Développer de nouvelles expériences élaborées conjointement avec les partenaires des Premières nations et Métis, dans les cinq premières années de la mise en œuvre du plan directeur.
- Les expériences liées aux cultures des Premières nations et Métis font l'objet de promotions conjointes en vue de déterminer les marchés cibles.

Stratégie-clé n° 3 : Le lieu de rassemblement pour l'histoire et la culture à Sault Ste. Marie

Grâce à la collaboration avec nos partenaires et les diverses parties prenantes, le canal deviendra une destination privilégiée pour les vacanciers et un lieu de rassemblement exceptionnel pour les résidents locaux et régionaux. De nouvelles façons pour les visiteurs d'apprécier le site et d'en faire l'expérience, grâce à un mélange d'activités éducatives, récréatives, de loisirs et d'activités culturelles autochtones permettront d'attirer continuellement les visiteurs. La collaboration avec le ministère des Pêches et des Océans et la Garde côtière canadienne sur les possibilités d'éducation permettra d'appuyer diverses possibilités d'expérience du visiteur. La sensibilisation au site et l'attraction de nouveaux visiteurs seront accomplies par la collaboration avec les groupes touristiques locaux et d'autres mesures promotionnelles et de diffusion externe.

Objectif n° 3.1 :

Les efforts redoublés de promotion attirent un public plus large et diversifié.

Cibles :

- Les initiatives sont établies avec Tourism Sault Ste. Marie et la Ville de Sault Ste. Marie afin de bonifier et de promouvoir les attractions locales dans le corridor culturel de la ville.
- Établir des relations avec le Michigan Visitor and Convention Bureau dans la première année d'approbation du plan directeur afin de promouvoir le canal et d'encourager les visiteurs à traverser la frontière.
- Augmentation de 5 % des visites familiales et augmentation de 2 % des marchés internationaux représentés au canal de Sault Ste. Marie avant 2024.
- Augmentation du nombre global des visites (base de référence : 2018-19) et tendance à la hausse pour les visites répétées au canal de Sault Ste. Marie avant 2024.

Objectif n° 3.2 :

Les objectifs de développement économique et d'opportunités de revenus sont poursuivis par l'utilisation stratégique des biens construits.

Cibles :

- Déterminer les nouveaux droits d'entrée possibles au site et explorer le potentiel de location des bâtiments patrimoniaux avant 2023.
- Des options d'hébergement sur site sont déterminées et évaluées avant 2021.
- Une étude de faisabilité pour des offres d'amarrage sera préparée pour 2021.

Objectif n° 3.3 :

Une programmation renouvelée pour les visiteurs dans un environnement authentique et engageant permet d'améliorer l'apprentissage des visiteurs et leur appréciation du site.

Cibles :

- Le Programme d'information sur les visiteurs permet de confirmer que les paramètres en baisse de plaisir, d'apprentissage et de satisfaction exprimés par les visiteurs se sont améliorés.
- Augmenter le nombre de visiteurs dont le site est la principale destination.
- Des possibilités d'éducation pour les visiteurs sont établies grâce à des ententes de partenariat avec des partenaires fédéraux sur place d'ici 2021.

Objectif n° 3.4 :

Le lieu historique national du Canada du canal de Sault Ste. Marie est réputé comme un lieu sûr, sécuritaire et agréable pour accueillir des événements spéciaux et des activités.

Cibles :

- Augmentation du nombre d'événements et activités autochtones et communautaires organisés au canal.
- Le nombre d'opportunités de bénévolat au site est accru.
- Les mesures de sécurité sont améliorées grâce à la coopération avec les partenaires et les parties prenantes du site.

6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

En vertu de la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010)*, une évaluation environnementale stratégique (EES) est menée pour tous les plans directeurs. Le but de l'EES est d'intégrer des considérations environnementales dans le processus d'élaboration des propositions de politiques, plans et programmes publics, afin de soutenir une prise de décision respectueuse de l'environnement. Les projets individuels entrepris pour mettre en œuvre sur le site les objectifs énoncés dans le plan directeur seront évalués séparément, afin de déterminer si une étude d'impact de projet s'impose, conformément à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012*, ou à toute loi qui la remplace.

La portée de cette évaluation comprend la zone comprise dans les limites du lieu historique et le délai considéré est de 10 ans à compter de la date du plan directeur, au bout desquels le plan sera révisé. En plus des ressources culturelles, les composantes environnementales remarquables du site sont les espèces en péril. L'effet positif le plus important de ce plan sera l'amélioration des valeurs culturelles patrimoniales qui contribuent à une expérience positive pour le visiteur.

Les stratégies, objectifs et cibles déterminés dans le plan directeur qui pourraient éventuellement entraîner des effets négatifs sur l'environnement comprennent les travaux nécessaires à l'amélioration des infrastructures et du site. Cependant, ces effets peuvent être atténués en respectant les directives existantes et en conduisant des évaluations d'impact environnemental de projet quand cela est nécessaire.

Le plan a été développé avec la contribution du public et des partenaires autochtones, et une consultation relative à l'ébauche du plan et à l'EES a eu lieu au printemps 2018. Les commentaires reçus à l'issue de la consultation ont été incorporés au plan, le cas échéant.

Le plan soutient le 12^e objectif de la *Stratégie fédérale de développement durable 2016-2019* : « Rapprocher les Canadiens de la nature »; d'autres objectifs peuvent être envisagés durant la phase de développement du projet ou lors des opérations quotidiennes.

Aucun effet négatif important sur l'environnement, qui serait lié à la mise en œuvre du plan directeur, n'est prévu.